



Journée de formation proposée par
l'ERMP

Les infractions par négligence

Vendredi 8 mai 2026

Programme de la journée

0830-0900	Accueil
0900-1030	Les infractions par négligence, règles de base et jurisprudence Bertrand Perrin
1030-1045	Echanges, questions Bertrand Perrin
1045-1115	Pause-café
1115-1215	Accidents de travail, règles de base et responsabilité pénale Ludovic Schmied , Yves Guilloud , Michel Vercelloni
1215-1315	Repas
Ateliers de l'après-midi (les 3 ateliers auront lieu en parallèle aux horaires suivants)	
1) 1315-1415 2) 1425-1525 3) 1535-1635	
Atelier I :	Les bons réflexes du procureur confronté à un accident avec personnes décédées ou/et gravement blessées Raphaël Arn
Atelier II :	Les accidents climatiques, notamment à l'aune des cartes de danger Olivier Elsig , Guillaume Favre-Bulle
Atelier III	Les erreurs médicales Christian Buffat
Dès 1640	Apéritif sur inscription

Conférenciers

Raphaël Arn

[Procureur, Ministère public du canton de Berne](#)

Christian Buffat

[Procureur à la division des affaires spéciales du Ministère public du canton de Vaud](#)

Olivier Elsig

[Premier Procureur, Ministère public du canton du Valais](#)

Guillaume Favre-Bulle

[Chef du service des dangers naturels de l'Etat du Valais](#)

Yves Guilloud

[Expert en sécurité et protection de la santé/SUVA. En charge principalement des enquêtes accidents](#)

Bertrand Perrin

[Professeur de droit pénal à l'Université de Fribourg](#)

Ludovic Schmied

[Procureur, Ministère public du canton du Valais](#)

Michel Vercelloni

[Expert en sécurité et protection de la santé/SUVA. En charge principalement des contrôles chantiers dans le Valais central](#)

Inscription

En ligne : <https://jp-portal.gestion.he-arc.ch/form/206>

Coût

CHF 310.- / personne

Les pauses et le repas de midi sont inclus.

Frais d'annulation : les frais d'annulation se montent à CHF 80.- si l'annonce est reçue avant le 30 avril 2026. Aucun remboursement n'est possible en cas de dédite ultérieure. La personne inscrite peut en tout temps indiquer au secrétariat qu'elle sera remplacée par une personne de son choix.

Lieu de la journée de formation

Ecole romande de la magistrature pénale (ERMP)

Haute école de gestion ARC - Campus Arc 1 - Espace de l'Europe 21 - 2000 Neuchâtel - Auditoire 030, rez-de-chaussée.

Plan de situation disponible sur <http://www.he-arc.ch/gestion/contact>

La Haute école de gestion Arc se situe à moins de 10 min à pied de la gare. Les parkings à proximité sont :

- parking de la gare
- parking P+R 2
- parking de la Zurich assurance

Secrétariat de l'ERMP

Fabienne Schader - e-mail : fabienne.schader@he-arc.ch
032 930 20 15

ERMP – Ecole romande
de la magistrature pénale

HEG – Haute école de gestion Arc
Espace de l'Europe 21
CH – 2000 Neuchâtel
Tél. + 41 32 930 20 15
ermp@he-arc.ch
www.ermp.ch